

Questions orales

réaliser par conséquent pour le Canada la plus grande autosuffisance possible en matière d'énergie sous toutes ses formes.

Des voix: Bravo!

LES SOURCES FUTURES D'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet de la déclaration qu'il a faite hier à la Chambre selon laquelle la demande, dans dix-sept ans, dépasserait l'offre. Le ministre pourrait-il dire dès aujourd'hui à la Chambre où les particuliers ainsi que, les entreprises commerciales et industrielles de notre pays devront s'adresser dans dix-sept ans pour s'approvisionner?

● (1130)

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, en parlant ainsi, le député oublie les autres travaux de prospection qui pourront être lancés ainsi que la mise en exploitation de nouvelles nappes. Le député se sert de ces données pour dire que nous ne ferons rien de plus.

Comme l'a indiqué le premier ministre, nos exportations vont susciter une importante activité dans le domaine de la mise en valeur des ressources pétrolières traditionnelles et dans celui de l'exploitation de nappes de gaz au secret dans l'Ouest. Le député oublie nos ressources sous-marines et celles des régions inexplorées. Nous avons un potentiel énergétique énorme et le gouvernement est fermement résolu à adopter une ligne de conduite qui assurera au Canada l'avenir florissant qu'il mérite.

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, cette réponse semble sortir tout droit de chez Imperial Oil. Par conséquent, je vais m'adresser au ministre des Postes et ministre de l'Environnement. Je voudrais savoir s'il a été consulté et s'il approuve ce projet qui touche la source d'énergie calorifique la moins nuisible à l'environnement?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Postes et ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, il va sans dire que j'appuie entièrement ce projet. Je voudrais rappeler au député que le gouvernement doit faire bon usage des ressources du pays et qu'étant donné les surplus de gaz, ce serait de sa part faire preuve de négligence et de mépris de l'intérêt public que de permettre que continue à se dégrader la situation de notre balance des paiements.

Des voix: Bravo!

[Français]

LA POSSIBILITÉ D'IMPOSER UNE TAXE D'ACCISE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS—LES POURPARLERS AVEC LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

M. Bernard Loiselle (Verchères): Monsieur le président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre, qui accuse l'ancien gouvernement de manquer de planification. Je lui rappellerai qu'en 1970, le Canada était dépendant à 50 p. 100 pour sa consommation d'énergie, et il ne l'était qu'à 30 p.

[M. Clark.]

100 en 1978, à la suite des politiques de l'excellent gouvernement libéral.

Monsieur le président, j'aimerais que ce très honorable premier ministre nous indique comment il donnera suite à une demande du premier ministre du Québec qui indiquait au très honorable premier ministre canadien son désaccord sur la possibilité de voir le gouvernement fédéral imposer une taxe d'accise quelconque sur les produits pétroliers. Comment l'actuel premier ministre, qui nous a parlé de grandes concertations, d'ententes avec les provinces, donnera-t-il suite à cette demande du premier ministre, M. Lévesque?

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je peux indiquer à la Chambre qu'une liste récente peut indiquer en fait le manque d'efficacité des politiques énergétiques de l'ancien gouvernement sur la question de l'autosuffisance. Mais si je peux répondre directement à la question posée, je dirai que j'ai reçu une communication du premier ministre de la province de Québec indiquant la position de ce gouvernement contre l'imposition d'une taxe d'accise par le gouvernement fédéral. C'était la répétition d'une proposition faite par le ministre Bérubé pendant les conférences des premiers ministres. Comme le député et la Chambre le comprendront, il existe une juridiction fédérale claire sur l'imposition d'une taxe d'accise sur le pétrole. Cette juridiction a été exercée par l'ancien gouvernement, qui a lui-même établi une telle taxe d'accise. Le gouvernement fédéral a l'intention de suivre nos plans sur l'établissement d'une taxe d'accise dans un domaine où la juridiction fédérale est bien claire.

ON DEMANDE QUELS SONT LES BESOINS D'INVESTISSEMENT POUR ATTEINDRE L'AUTOSUFFISANCE AU CANADA

M. Bernard Loiselle (Verchères): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Si le premier ministre veut connaître un certain succès dans sa politique de consultation, est-ce qu'il ne pourrait pas faire la preuve au premier ministre du Québec qui a effectivement besoin de ces sommes? Il nous parle de chiffres. Il nous décrit cela comme un besoin d'investissement de la part des Canadiens. Nous aussi, comme députés de l'opposition, nous serions bien intéressés à connaître les besoins d'investissement pour atteindre l'autosuffisance. J'aimerais donc demander s'il peut nous fournir ces chiffres et essayer de convaincre le premier ministre Lévesque.

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, au sujet du développement de notre proposition visant à établir une banque canadienne de l'énergie, nous sommes en train d'identifier les projets énergétiques où il sera essentiel pour nous d'avoir de l'argent supplémentaire—argent qui n'est pas disponible dans le secteur privé—pour encourager les projets dans le domaine de l'énergie. J'espère que dès que nous serons en mesure d'identifier tous les éléments de notre position globale touchant à l'énergie et en particulier à la création d'une banque canadienne de l'énergie, il nous sera alors possible de donner certains chiffres indiquant les besoins dans le domaine des projets énergétiques.